

P

PREMIÈRES INFORMATIONS

et PREMIÈRES SYNTHÈSES

LE TRAVAIL TEMPORAIRE AU PREMIER SEMESTRE 1999

Le premier semestre 1999 est encore favorable à l'activité de travail temporaire. Le volume de travail s'est accru de 11 % par rapport au premier semestre 1998 pour s'établir à 470 000 emplois (en équivalents-temps plein).

Cependant, la progression de l'intérim s'est pratiquement arrêtée dans l'industrie (+ 3,7 %). Dans les deux autres grands secteurs, la construction et le tertiaire, la croissance de l'intérim avoisine les 20 %.

Le taux de recours dépasse à présent 9 % dans l'automobile. Parmi les secteurs du tertiaire, la progression est particulièrement sensible ce semestre dans les services aux entreprises et le commerce, mais le taux de recours n'atteint 3 % que dans les transports.

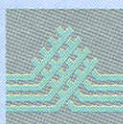
La part des ouvriers se réduit quelque peu mais reste très largement prédominante. Dans le même temps, le volume de travail des cadres poursuit son augmentation rapide (+ 66 % en un an).

La durée moyenne des missions s'oriente à nouveau à la baisse sur les derniers mois pour s'établir à 1,82 semaine.

En glissement annuel, le volume de travail temporaire (1) affiche une progression continue depuis 1997. Au premier semestre 1999, il s'établit ainsi à 470 000 équivalents-emplois à temps plein alors qu'il n'excédait pas 275 000 pour le même semestre de 1996 (tableau 1). La progression moyenne est ainsi de 19,6 % par an, mais elle s'infléchit : de 35,4 % entre 1997 et 1998, elle n'est que de 11,0 % entre 1998 et 1999. Le constat de ralentissement est conforté si l'on observe que l'accroissement était de 19,8 % entre le second semestre 1997 et le second semestre 1998, et que l'accroissement annuel passe de 13,1 % au premier trimestre 1999 à seulement 9,4 % au second.

Il n'en demeure pas moins que, même plus lente, la progression ne se dément pas (graphique 1). Qui plus est, la période

(1) - Résultats de l'exploitation par la DARES des fichiers UNEDIC des relevés de missions d'intérim établis par les agences de travail temporaire (encadré 1).



juillet 1998 - juin 1999 a été marquée par un ralentissement de la croissance, que le travail temporaire a subi de façon amplifiée. On ne peut exclure que le contexte économique annoncé comme plus favorable pour la seconde partie de l'année et pour 2000 permette à l'intérim de connaître un certain rebond. En outre, dans une large fraction du tissu économique, les politiques de gestion de la main-d'œuvre intègrent pleinement aujourd'hui le recours au travail temporaire. Pour un grand nombre d'entreprises « l'habitude est prise » pourrait-on dire, et cette forme de flexibilité externe est appelée à se développer, notamment dans le tertiaire. Certes, l'une des conséquences de la réduction du temps de travail pourrait être de substituer de la flexibilité interne à cette flexibilité externe. Mais, a contrario, les entreprises ne vont-elles pas gérer le passage aux 35 heures en cherchant à réduire le plus possible les plages de temps rémunéré et non effectivement travaillé ? Dès lors, l'appel à l'intérim, défini comme une durée précise de travail effectif, pourrait apparaître encore plus tentant.

La progression de l'intérim s'est interrompue dans l'industrie

Plus que la confirmation d'une moindre progression d'ensemble, c'est son quasi-arrêt dans l'industrie qui constitue le fait nouveau de cette première moitié de l'année 1999 : + 3,7 % par rapport au premier semestre 1998, qui se situait lui-même à + 40,2 % par rapport au premier semestre 1997. Si l'industrie a été le fer de lance de la poussée de l'intérim depuis la fin de 1996, il est clair que, bien plus affectée que les autres secteurs par le ralentissement momentané de la

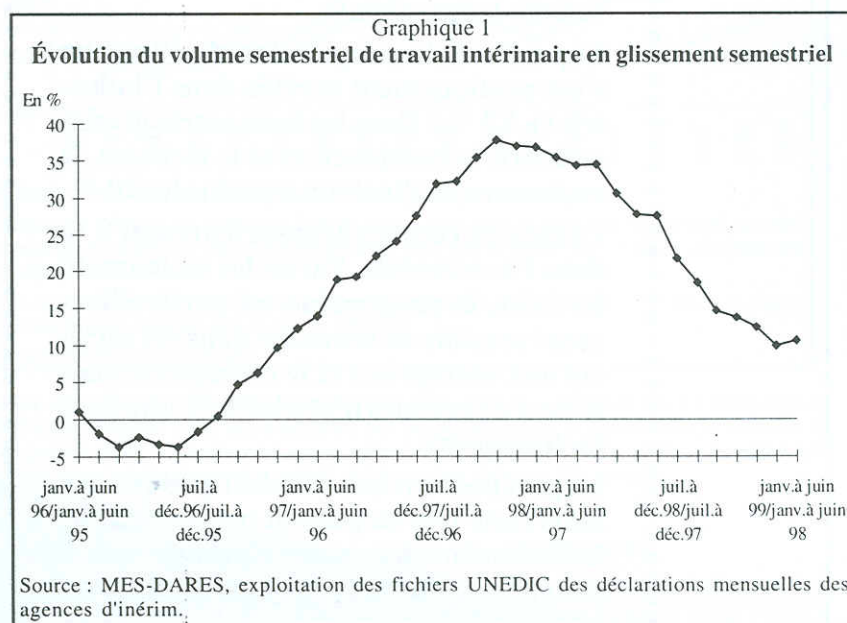
(2) - Voir Jourdain C. et Tanay A. : « Évolution de l'emploi salarié au troisième trimestre 1999 », Premières Informations, 99.12 - N°50.2, MES-DARES.

Tableau 1
Évolution du travail intérimaire de 1995 à 1999

Période	Contrats conclus dans le semestre	Contrats en cours d'exécution en fin de semestre	Volume de travail en équivalents-emplois à temps plein sur le semestre	Durée moyenne des missions achevées (en semaines)
Premier semestre 1996	3 293 204	342 965	274 521	1,96
Premier semestre 1997	3 912 305	363 361	312 710	1,78
Premier semestre 1998	4 998 029	511 224	423 283	1,83
Premier semestre 1999	6 073 724	604 885	469 931	1,82
Évolution* 1997/1996	+18,8	+5,9	+13,9	-0,18
Évolution* 1998/1997	+27,8	+40,7	+35,4	+0,05
Évolution* 1999/1998	+21,5	+18,3	+11,0	-0,01
Second semestre 1995	3 251 868	211 421	312 142	2,29
Second semestre 1996	3 432 976	203 975	308 461	2,13
Second semestre 1997	4 450 336	309 174	404 820	2,07
Second semestre 1998	5 389 503	304 563	484 936	2,16
Évolution* 1996/1995	+5,6	-3,5	-1,2	-0,16
Évolution* 1997/1996	+29,6	+51,6	+31,2	-0,06
Évolution* 1998/1997	+21,1	-1,5	19,8	+0,09

(*) - En pourcentage pour les trois premières colonnes, en semaines pour la quatrième.

Source : MES-DARES, exploitation des fichiers UNEDIC des déclarations mensuelles des agences d'intérim.



croissance amorcé à l'été 1998, elle a répercuté fortement ce coup de frein sur son recours à l'intérim (tableau 2). Le nouvel essor de l'emploi dans l'industrie au second semestre 1999 (2) pourrait toutefois annoncer un rebond de l'intérim dans ce secteur.

Au demeurant, les évolutions sont très contrastées entre les différentes composantes de l'industrie. L'intérim continue à gagner du terrain dans l'automobile, où le volume de travail temporaire

s'est accru de 19,8 % sur un an, mais aussi dans l'énergie (+ 23,5 %), l'habillement-cuir (+ 17,6 %), l'édition-imprimerie-reproduction (+ 14,7 %) et la construction navale, aéronautique et ferroviaire (+ 13,5 %). A l'opposé, le recours au travail temporaire a diminué dans les équipements du foyer (- 3,0 %), les équipements électriques et électroniques (- 9,2 %), le textile (- 5,2 %), la métallurgie (- 4,6 %) et les composants (- 12,2 %).

Tableau 2
Travail par secteur d'activité aux premiers semestres 1998 et 1999

Secteur d'activité en nomenclature NAF	Contrats conclus		Contrats en cours d'exécution en fin de mois		Taux de recours moyen (1) (en %)		Volume de travail en équivalents-emplois à temps plein	
	au premier semestre 1998	au premier semestre 1999	au premier semestre 1998 en moyenne	au premier semestre 1999 en moyenne	au premier semestre 1998 (2)	au premier semestre 1999	au premier semestre 1998	au premier semestre 1999
Agriculture, sylviculture, pêche	26 751	34 713	1 949	2 235	0,67	0,74	1 894	2 069
Industries agricoles et alimentaires	530 706	636 250	30 481	35 094	5,55	6,13	30 411	32 610
Industries des biens de consommation	336 459	393 370	31 770	34 478	4,13	4,38	29 904	31 094
Habillement, cuir	19 397	23 639	2 017	2 370	1,14	1,38	1 849	2 175
Édition, imprimerie, reproduction	91 027	112 481	4 619	5 641	2,28	2,61	4 596	5 273
Pharmacie, parfumerie, entretien	94 415	113 716	8 774	9 989	5,72	6,44	8 249	8 897
Industries des équipements du foyer	131 619	143 534	16 360	16 478	7,02	6,88	15 210	14 749
Industrie automobile	139 884	178 310	25 445	30 053	7,90	9,12	23 490	28 131
Industries des biens d'équipement	342 586	372 829	53 792	55 156	6,18	6,13	50 268	50 757
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	31 372	35 354	7 399	8 397	5,45	5,79	6 866	7 795
Équipement mécanique	226 016	248 022	30 289	31 905	6,60	6,69	28 358	29 295
Équipements électriques et électroniques	85 197	89 453	16 104	14 854	5,85	5,37	15 044	13 667
Industries des biens intermédiaires	954 257	1 070 965	108 454	111 204	6,70	6,73	101 368	100 855
Industrie des produits minéraux	97 976	108 063	8 795	9 591	4,66	4,95	8 321	8 699
Industrie textile	46 102	50 779	5 842	5 617	4,11	4,00	5 424	5 142
Industrie du bois et papier	131 781	156 191	11 684	13 130	6,14	6,74	10 944	11 663
Chimie, caoutchouc, plastiques	270 790	320 030	29 886	32 807	7,62	8,13	28 061	30 030
Métallurgie et transformation des métaux	297 512	323 847	36 927	36 325	7,27	6,99	34 512	32 942
Industrie des composants électriques et électroniques	110 095	112 054	15 321	13 733	7,75	6,79	14 107	12 380
Énergie	21 853	27 655	4 216	5 237	1,72	2,29	3 960	4 890
Production de combustibles et carburants	5 071	6 586	877	1 003	1,93	2,37	826	948
Eau, gaz, électricité	16 782	21 069	3 339	4 234	1,67	2,27	3 134	3 942
Construction	681 118	840 492	73 982	91 366	5,98	6,96	69 162	82 982
Commerce	596 660	769 289	36 050	46 251	1,31	1,60	34 936	42 742
Commerce et réparation automobile	33 095	51 855	3 785	5 826	0,92	1,33	3 458	5 332
Commerce de gros	301 369	369 715	22 651	27 404	2,37	2,73	21 577	25 119
Commerce de détail, réparations	262 195	347 718	9 614	13 020	0,70	0,89	9 901	12 291
Transports	451 717	561 701	26 067	31 178	2,79	3,23	25 022	28 428
Activités financières	48 324	57 229	5 054	6 332	0,91	1,13	4 805	5 968
Activités immobilières	17 549	23 230	1 576	1 988	0,49	0,63	1 505	1 858
Services aux entreprises	587 677	754 113	37 777	48 237	1,38	1,88	36 135	44 888
Postes et télécommunications	19 229	31 927	2 578	3 641	0,57	0,79	2 448	3 309
Conseil et assistance	189 162	251 888	16 569	22 427	1,61	2,29	15 295	20 540
Services opérationnels	372 965	462 475	17 762	21 103	1,48	1,96	17 581	20 058
Recherche et développement	6 321	7 822	868	1 066	2,08	2,54	812	981
Services aux particuliers	162 785	217 741	5 103	6 263	0,46	0,58	5 185	6 414
Hôtels et restaurants	125 555	175 064	3 572	4 516	0,52	0,67	3 610	4 656
Activités récréatives, culturelles et sportives	27 292	28 760	1 007	1 058	0,44	0,49	1 047	1 098
Services personnels et domestiques	9 938	13 917	523	689	0,29	0,38	528	660
Éducation, santé, action sociale	81 234	113 005	3 690	4 408	0,28	0,34	3 640	4 483
Éducation	23 228	31 839	1 786	2 112	0,71	0,84	1 700	2 014
Santé et action sociale	58 007	81 166	1 904	2 295	0,18	0,22	1 940	2 469
Administration	18 469	22 832	1 685	1 835	0,34	0,39	1 597	1 763
Administration publique	5 656	6 572	615	673	0,29	0,32	588	635
Activités associatives et extra-territoriales	12 814	16 260	1 070	1 162	0,39	0,43	1 009	1 127
Agriculture	26 751	34 713	1 949	2 235	0,67	0,74	1 894	2 069
Industrie	2 325 745	2 679 379	254 159	271 222	5,79	6,06	239 401	248 338
Construction	681 118	840 492	73 982	91 366	5,98	6,96	69 162	82 982
Tertiaire	1 964 415	2 519 140	117 003	146 491	1,14	1,44	112 825	136 543
Ensemble des secteurs	4 998 029	6 073 724	447 093	511 313	2,75	3,12	423 283	469 931

(1) - Pour la définition du taux de recours (cf. noté 3 du texte), voir Premières Synthèses 98.12 - N°51.1, MES-DARES.

(2) - La série des taux de recours du premier semestre 1998 a fait l'objet de correction. Le taux de recours pour l'ensemble des secteurs d'activité au premier semestre 1998 ressortait à 2,63 % selon la publication Premières Synthèses 98.12-N°51.1, MES-DARES.

Source : MES-DARES, exploitation des fichiers UNEDIC des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Globalement, le travail temporaire représente aujourd'hui plus de 6 % du volume de travail dans l'industrie. Deux secteurs se détachent nettement : l'automobile tout d'abord, où le taux de recours (3) dépasse 9 % et qui représente une demande de travail temporaire équivalente à celle de l'agro-alimentaire et à celle des biens de consommation ; le secteur « chimie-caoutchouc-plastiques » en second lieu (plus de 8 %), où la progression de l'intérim a cependant ralenti fortement. On remarque aussi que parmi les secteurs où l'intérim se développe actuellement, l'habillement-cuir et l'énergie présentent des taux de recours très faibles, respectivement de 1,4 % et de 2,3 %.

Le volume de travail temporaire s'est accru de plus de 20 % en un an dans la construction et le tertiaire

L'intérim progresse de 20 % dans la construction. C'est moins qu'entre les premiers semestres 1997 et 1998. Mais c'est plus qu'entre les seconds semestres de ces mêmes années. On retrouve ici l'évolution très particulière de l'activité dans ce secteur (4) : longtemps en récession, la construction a connu un vif redémarrage en 1997, qui a semblé s'interrompre en 1998 mais s'est confirmé depuis lors. En conséquence, elle reste, en termes de taux de recours, le premier grand secteur utilisateur (7 %).

La progression de l'intérim est du même ordre (+ 21,0 %) dans le tertiaire. On peut y voir un ralentissement sensible (+ 31,8 % entre les premiers semestres 1997 et 1998 et + 27,2 % entre les seconds semestres),

(3) - Le taux de recours se définit, pour un secteur donné, comme le rapport du nombre de postes occupés par des intérimaires au nombre total de postes occupés par des salariés permanents et des intérimaires.

(4) - Voir Richet-Mastain L. et Vazeille O. : « Les mouvements de main-d'œuvre au second semestre 1998 », Premières Synthèses, 99.10 - N°44.1, MES-DARES.

Tableau 3
Volume de travail intérimaire par grand secteur d'activité de 1995 à 1999

Période	Volume de travail en équivalents-emplois à temps plein				
	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire	Tous secteurs d'activité
Premier semestre 1996 ..	750	150 776	49 596	73 399	274 521
Premier semestre 1997 ..	1 057	170 696	55 384	85 573	312 710
Premier semestre 1998 ..	1 894	239 401	69 162	112 825	423 283
Premier semestre 1999 ..	2 069	248 338	82 982	136 543	469 931
Évolution* 1997/1996 ...	+40,9	+13,2	+11,7	+16,6	+13,9
Évolution* 1998/1997 ...	+79,2	+40,2	+24,9	+31,8	+35,4
Évolution* 1999/1998 ...	+9,2	+3,7	+20,0	+21,0	+11,0
Second semestre 1995 ...	778	169 162	66 850	75 352	312 142
Second semestre 1996 ...	891	162 689	63 548	81 333	308 461
Second semestre 1997 ...	1 391	219 444	78 625	105 360	404 820
Second semestre 1998 ...	1 833	262 052	87 048	134 003	484 936
Évolution* 1996/1995 ...	+14,5	-3,8	-4,9	+7,9	-1,2
Évolution* 1997/1996 ...	+56,1	+34,9	+23,7	+29,5	+31,2
Évolution* 1998/1997 ...	+31,8	+19,4	+10,7	+27,2	+19,8

(*) - En pourcentage.

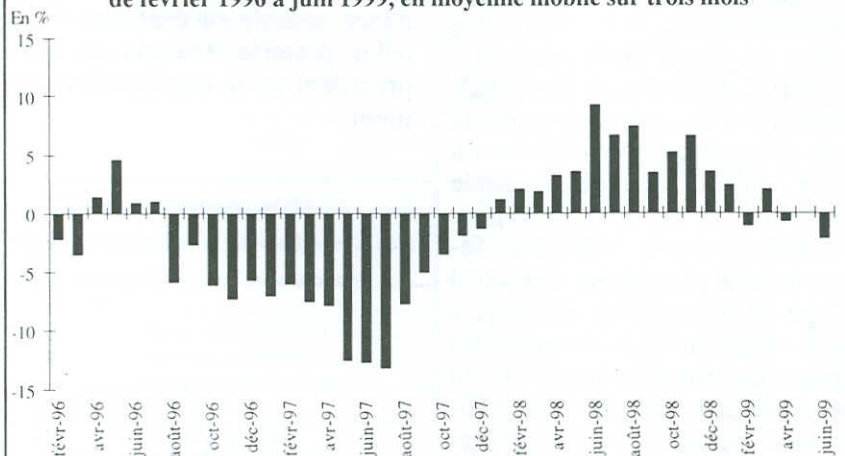
Source : MES-DARES, exploitation des fichiers UNEDIC des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Tableau 4
Volume de travail intérimaire par qualification et grand secteur d'activité aux premiers semestres 1998 et 1999

Qualification	Secteur d'activité	Premier semestre 1998	Premier semestre 1999	Évolution 1999/1998 (en %)
		(en équivalents-emplois à temps plein)		
Cadres	Ensemble	3 619	6 024	+66,5
	Industrie	1 784	2 608	+46,2
	Construction .	252	488	+93,7
	Tertiaire	1 582	2 923	+84,8
Professions intermédiaires	Ensemble	25 329	29 591	+16,8
	Industrie	12 898	13 862	+7,5
	Construction .	2 217	2 685	+21,1
	Tertiaire	10 161	12 986	+27,8
Employés	Ensemble	30 791	39 008	+26,7
	Industrie	9 462	11 735	+24,0
	Construction .	964	1 207	+25,2
	Tertiaire	20 292	26 012	+28,2
Ouvriers qualifiés	Ensemble	163 931	179 223	+9,3
	Industrie	73 715	73 021	-0,9
	Construction .	51 293	62 549	+21,9
	Tertiaire	38 214	42 941	+12,4
Ouvriers non qualifiés	Ensemble	199 614	216 086	+8,3
	Industrie	141 543	147 112	+3,9
	Construction .	14 435	16 053	+11,2
	Tertiaire	42 576	51 680	+21,4
Ensemble	Ensemble	423 283	469 931	+11,0
	Industrie	239 401	248 338	+3,7
	Construction	69 162	82 982	+20,0
	Tertiaire	112 825	136 543	+21,0

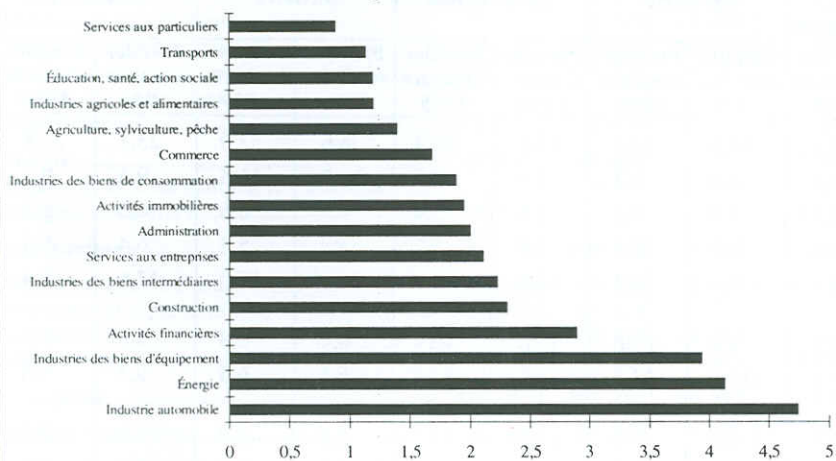
Source : MES-DARES, exploitation des fichiers UNEDIC des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Graphique 2
Évolution de la durée moyenne des missions en glissement annuel, de février 1996 à juin 1999, en moyenne mobile sur trois mois



Source : MES-DARES, exploitation des fichiers UNEDIC des déclarations mensuelles des agences d'inérim.

Graphique 3
Durée moyenne, en semaines, des missions terminées au cours du premier semestre 1999



Source : MES-DARES, exploitation des fichiers UNEDIC des déclarations mensuelles des agences d'inérim.

mais l'évolution demeure soutenue, ce qui traduit d'une part « l'exception tertiaire » – ce secteur échappe très largement aux à-coups conjoncturels – d'autre part des marges de progression prometteuses par rapport aux autres secteurs (tableaux 2 et 3). L'intérim gagne du terrain dans toutes les composantes du tertiaire. En ce début d'année, il enregistre des avancées très fortes dans le commerce, singulièrement pour ce qui touche à l'automobile, dans les activités financières et immobilières et dans les services aux entreprises, secteurs les plus dynamiques de l'économie. Pour autant, le taux de recours à l'intérim demeure partout assez modeste. De 1,4 %

pour l'ensemble du tertiaire, il ne dépasse 2 % que dans la recherche-développement (2,5 %), le conseil et assistance (2,3 %), le commerce de gros (2,7 %) et les transports (3,2 %).

La part des ouvriers régresse légèrement

Le ralentissement de la croissance de l'intérim dans l'industrie a une conséquence immédiate : si la part des travailleurs manuels est toujours très largement prépondérante, elle diminue toutefois quelque peu. Elle s'établit à 38,1 % du volume de travail intérimaire pour les ouvriers qualifiés (5) et à 46,0 %

pour les ouvriers non qualifiés. Le volume de travail réalisé par les ouvriers qualifiés a même diminué dans l'industrie. Il enregistre en revanche une augmentation marquée dans la construction. Pour les ouvriers non qualifiés, c'est le tertiaire qui offre à présent la croissance des débouchés la plus rapide (tableau 4).

Les employés voient se multiplier les opportunités de missions, et ce dans tous les secteurs d'activité, mais ils bénéficient clairement de la poussée de l'intérim dans le commerce. Ce sont pourtant les cadres qui développent le plus leur « part de marché », puisque leur volume de travail augmente de deux tiers en un an. Les cadres, qui représentaient jusqu'à maintenant une part extrêmement réduite du travail intérimaire, franchissent pour la première fois le seuil symbolique de 1 % de ce volume de travail. Mais on reste encore très loin du poids des cadres dans l'ensemble des salariés du secteur privé, qui dépasse 12 %.

La durée moyenne des missions tend à se réduire à nouveau

De la mi-1996 à la fin de 1997, la durée moyenne des missions a diminué. Au cours de l'année 1998, elle s'est allongée. Avec l'allègement récent du poids de l'industrie dans le travail temporaire, la tendance est à nouveau à la baisse (graphique 2). En effet, l'industrie offre traditionnellement des missions plus longues que le tertiaire : 4,74 semaines dans l'automobile ; 4,13 dans l'énergie ; 3,93 dans les biens d'équipement ; 2,23 dans les biens intermédiaires, contre respectivement 0,88 dans les services aux particuliers ; 1,13 dans les transports ; 1,68 dans le commerce (graphique 3). Comme ce mouvement

(5) - L'information sur la qualification requise pour chaque mission est de qualité inégale : la codification n'est assurée que pour la moitié des missions.

vient de s'amorcer, la résultante est pour l'heure une stabilisation apparente de la durée moyenne, passée de 1,83 semaine au premier semestre 1998 à 1,82 au premier semestre 1999.

Avec le développement de missions effectuées par des cadres, et la nécessité de faire intervenir des spécialistes pour traiter la question du bogue informatique de l'an 2000, les missions longues se font plus nombreuses, quel que soit le secteur d'activité. C'est le cas pour les missions de plus de trois semaines. On pourrait penser également que les

durées de missions vont se polariser de plus en plus sur des chiffres ronds : un jour, une semaine, deux semaines, notamment (tableau 5). En effet, le recours à l'intérim devient plus structurel. Quand il s'agit de remplacer un salarié pour congé ordinaire ou pour congé de maladie, la durée de la mission est déterminée pour l'établissement utilisateur de façon précise et exogène. Lorsqu'il s'agit en revanche de répondre à une commande, la mesure du temps de travail nécessaire est plus délicate. Devant cette difficulté d'appréciation, l'établisse-

ment concerné peut être tenté de définir une durée d'un nombre entier de semaines. Cette tendance semble se dessiner en ce début d'année. Mais le semestre précédent ne le confirmait nullement.

Colette JOURDAIN,
Alice TANAY (DARES).

Tableau 5
Répartition des missions par grand secteur d'activité selon la durée aux premiers semestres 1998 et 1999

En pourcentage

	Agriculture, sylviculture, pêche		Industrie		Construction		Tertiaire		Ensemble	
	Premier semestre 1998	Premier semestre 1999	Premier semestre 1998	Premier semestre 1999	Premier semestre 1998	Premier semestre 1999	Premier semestre 1998	Premier semestre 1999	Premier semestre 1998	Premier semestre 1999
1 jour	19,7	23,4	14,3	14,6	11,5	10,4	36,6	37,0	23,1	23,8
2 jours	11,7	11,3	8,0	8,2	7,0	6,5	11,8	11,8	9,5	9,5
3 jours	8,1	8,5	6,0	6,1	5,6	5,4	6,7	6,6	6,3	6,2
4 jours	7,9	6,6	7,2	6,6	5,9	5,2	5,8	5,3	6,4	5,9
1 semaine	16,3	18,0	21,7	22,7	14,2	15,4	14,5	15,0	17,6	18,4
Plus d'une semaine à moins de 2 semaines	9,4	8,4	8,2	7,6	11,0	10,4	6,4	5,8	7,8	7,3
2 semaines	8,3	8,8	11,8	12,2	12,0	13,1	6,1	6,5	9,5	9,8
Plus de 2 à moins de 4 semaines	8,3	7,3	8,5	8,0	13,9	14,1	5,1	5,0	7,9	7,5
4 semaines	2,3	1,6	3,2	3,2	5,0	5,5	1,4	1,5	2,7	2,7
Plus de 4 à moins de 9 semaines	5,9	4,6	7,3	6,9	11,1	10,9	3,8	3,8	6,4	6,0
9 semaines ou plus	2,1	1,5	3,8	3,9	2,8	3,1	1,8	1,7	2,8	2,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : MES-DARES, exploitation des fichiers UNEDIC des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'emploi et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis, rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.23.11 ou 23.14. Télécopie 01.44.38.24.43. www.travail.gouv.fr (Rubrique Emploi puis Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Claude Seibel.

Secrétariat de rédaction : Catherine Demaison et Evelyn Ferreira. Maquettistes : Guy Barbut, Myriam Garric, Daniel Lepesant. Conception graphique : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Impression : Ecoprint, Pontcarré et JC DM-BUDY, Paris. Reprographie : DARES. Abonnements : La documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - <http://www.ladocfrancaise.gouv.fr> - PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES : 1 an (52 n°) : 701,87 F (107 Euros) - Europe : 737,95 F (112,50 Euros) - Autres pays : 751,07 F (114,50 Euros). Publicité : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

LA SOURCE UNEDIC - DARES DE SUIVI DE L'INTÉRIM ET LA DIFFICULTÉ D'ENASSURER À TOUT MOMENT LA PARFAITE EXHAUSTIVITÉ

Chaque mois, les établissements de travail temporaire adressent à l'UNEDIC le relevé des missions réalisées pour leur compte au cours du mois. Pour l'UNEDIC, l'objectif est, par confrontation avec son fichier d'indemnisation du chômage, de veiller à ce que des indemnités ne soient pas versées indûment. Les informations collectées par l'UNEDIC sont ensuite transmises aux directions départementales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle aux fins de contrôle de la recherche d'emploi et du contrôle de l'emploi. Elles sont également adressées chaque mois à la DARES sous la forme d'un fichier des missions déclarées pour le mois.

Que les missions soient déclarées pour le mois ne signifie pas toujours qu'elles ont été réalisées dans le mois. Un fichier reçu au titre du mois *m* contient en grande majorité des missions effectuées le mois *m*, mais aussi des missions des mois *m-1*, *m-2*, *m-3*, etc. en fonction des retards éventuels.

Pour l'établissement de ses données, la chaîne de traitement de la DARES utilise simultanément deux fichiers consécutifs. C'est ainsi que, pour établir les résultats relatifs au mois d'avril 1999, on a pu récupérer 52 000 missions déclarées sur le fichier de mai, mais effectuées en réalité en avril 1999.

En règle générale, l'exhaustivité des informations est satisfaisante. Le traitement de la DARES permet ainsi de prendre en compte 99,8 % des missions de décembre 1998 et 99,4 % des missions de mars 1999. En revanche, un étalement dans le temps plus marqué des déclarations relatives aux missions de janvier et février 1999 (cf. tableau) fait que le taux *y* est respectivement de 97,4 % et de 97,8 %. De tels scores seront perçus comme très acceptables. Il convient cependant de garder à l'esprit que la mesure des évolutions est tributaire de ce type de décalage. Sur ces exemples mensuels, les retards des déclarations aboutissent à une sous-estimation de 2 points au niveau national. Dans la plupart des cas, de tels incidents sont localisés géographiquement, et la mesure des évolutions pour les départements ou les régions concernés est alors faussée. Pour 1997, les séries relatives à la Haute-Normandie, à la Basse-Normandie et à Rhône-Alpes ont connu de telles perturbations.

Naturellement, la non-déclaration systématique par un établissement de travail temporaire ou l'absence d'information sur la création ou la réactivation d'une agence conduisent à une sous-estimation de l'activité de ce secteur. Une telle éventualité ne peut être écartée, mais elle aura des conséquences moins dommageables sur la mesure des évolutions. L'UNEDIC assure en outre que son fichier des établissements de travail temporaire présente un très haut degré d'exhaustivité.

Répartition des missions d'intérim selon les mois de référence, mis à jour par les exploitations de décembre 1998 à août 1999

	Exploitation du fichier de :								
	Décembre 1998	Janvier 1999	Février 1999	Mars 1999	Avril 1999	Mai 1999	Juin 1999	Juillet 1999	Août 1999
Mars 1996				343					
Juillet 1997		271		368					
Août 1997		290							
Septembre 1997		256							
Octobre 1997		272							
Décembre 1997			247						
Janvier 1998	30	331	555			35			
Février 1998	73	341	575			26			
Mars 1998	848	393	769			7			
Avril 1998	1 019	685	683	54		8			
Mai 1998	1 290	635	643	64		7			
Juin 1998	1 290	513	685	73		12			
Juillet 1998	1 449	657	804	63		12			
Août 1998	1 846	811	88	60		32			
Septembre 1998	2 379	583	151	450		17			
Octobre 1998	3 517	1 268	200	425		2			
Novembre 1998	35 107	2 983	349	443		31		94	
Décembre 1998	1 184 737	52 644	1 612	328	731	16	94	203	
Janvier 1999		1 134 853	41 713	10 087	19 368	731	697	190	531
Février 1999		251	1 077 838	38 914	19 596	1 158	810	3 298	282
Mars 1999			2 827	1 311 762	26 926	2 983	1 159	1 240	387
Avril 1999					1 331 803	51 903	4 441	1 383	1 198
Mai 1999						1 420 070	28 059	3 025	1 694
Juin 1999							1 527 421	56 385	3 555
Juillet 1999								1 571 541	29 070
Août 1999									1 526 214
Total	1 233 585	1 198 284	1 129 492	1 363 434	1 398 424	1 477 050	1 562 681	1 637 359	1 562 931

Source : MES-DARES, exploitation des fichiers UNEDIC des déclarations mensuelles des agences d'intérim des mois de décembre 1998 à août 1999.

ÉVOLUTION DU TRAVAIL TEMPORAIRE DEPUIS QUINZE ANS : CE QUE DIT L'ENQUÊTE EMPLOI DE L'INSEE

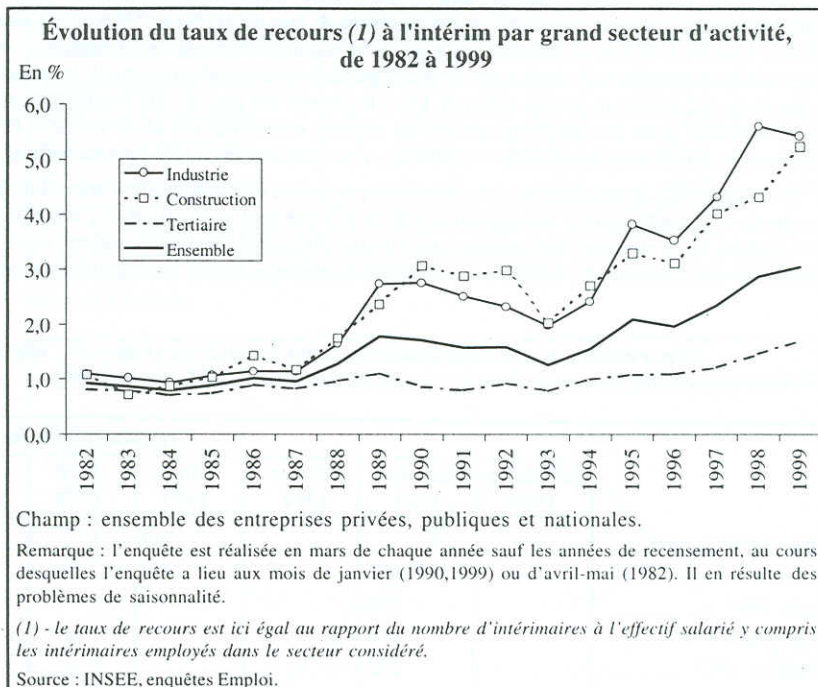
Depuis 1996, l'intérim s'est développé sensiblement dans l'ensemble des secteurs après deux années de fluctuations économiques. L'industrie et la construction sont les deux plus grands secteurs utilisateurs du travail temporaire, loin devant le tertiaire. D'après l'enquête, ces deux secteurs ont accru leur taux de recours respectivement de 1,9 et 2,1 points de mars 1996 à janvier 1999, contre 0,6 point dans le tertiaire. Aujourd'hui, les taux de recours atteignent leurs niveaux les plus élevés depuis que l'information existe dans l'enquête Emploi. Ces résultats corroborent ceux obtenus à partir de l'exploitation des fichiers UNEDIC.

Sur les seize dernières années, quatre périodes peuvent être distinguées. De 1982 à 1987, dans un contexte législatif rigide (lois Auroux de 1982) et dans un climat conjoncturel peu favorable, le recours à l'intérim demeure assez limité. Il est voisin de 1 % quel que soit le secteur d'activité. A partir de 1986, la conjoncture s'améliore et les dispositions législatives s'assouplissent, favorisant ainsi le développement de l'intérim de 1987 à 1989. Alors que le tertiaire intensifie peu son recours à cette forme particulière d'emploi, l'industrie et la construction utilisent de plus en plus d'intérimaires. En 1990, le contrôle de l'utilisation du travail temporaire s'accroît à nouveau. De 1990 à 1992, le taux de recours diminue, notamment dans l'industrie, en raison du ralentissement de la croissance. En 1993, année de récession, la chute est marquée. Les années suivantes (hormis 1996) sont beaucoup plus favorables au travail temporaire, la conjoncture s'améliorant cependant que les entreprises développent leurs pratiques de flexibilité externe.

A l'exception de l'automobile, tous les secteurs industriels ont connu une évolution en phase avec celle observée pour l'ensemble de l'industrie. En janvier 1999, le taux de recours est d'environ 5 à 6 % pour les industries agricoles et alimentaires, les industries des biens intermédiaires et les industries de biens d'équipement, et de l'ordre de 3 % pour les industries des biens de consommation et le secteur de l'énergie.

Le cas de l'automobile est particulier. L'évolution du taux de recours est heurtée : si l'allure d'ensemble est celle du secteur industriel, deux pics se détachent nettement, l'un en 1990 (6,2 %), l'autre en 1995 (7,8 %). L'année 1990 correspond à un point haut du cycle économique. Après cette date, on parle souvent de « crise » dans l'automobile, que l'on a tenté d'enrayer par des primes successives à l'achat de véhicules neufs. Le dispositif gouvernemental (prime « Balladur ») mis en place en janvier 1994 devait prendre fin en juin 1995. Les industriels ont anticipé une forte poussée des commandes sur les mois précédant la fin du dispositif. Pour faire face à ce surcroît momentané d'activité, ils ont massivement fait appel au travail temporaire, ce dont rend compte l'enquête Emploi réalisée en mars 1995. Depuis 1997, le taux de recours a repris sa progression, pour atteindre en janvier 1999 un niveau cinq fois plus élevé que celui de mars 1993.

Dans le tertiaire, les services aux entreprises se distinguent par un taux de recours très supérieur à celui des autres secteurs. Cela résulte d'un classement erroné des intérimaires par secteur utilisateur. En effet, plus de 55 % des intérimaires de cette activité se trouvent encore comptabilisés dans le secteur « Travail temporaire » (code 74.5B). Depuis 1994, les transports ont progressivement augmenté leur utilisation de l'intérim : leur taux de recours atteint 2,9 % en janvier 1999. La hausse est moins nette dans le commerce, qui compte à la même date 1,6 % d'intérimaires parmi ses effectifs. L'intérim n'est pratiquement pas utilisé par les autres secteurs des services.



Taux de recours (1) à l'intérim dans les principaux secteurs utilisateurs, de 1989 à 1999

En pourcentage

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Industrie	2,7	2,7	2,5	2,3	2,0	2,4	3,8	3,5	4,3	5,6	5,4
Industries agricoles et alimentaires	2,7	1,5	2,9	2,4	2,9	2,8	4,0	5,1	5,1	6,4	4,9
Industries des biens de consommation ..	2,0	2,1	1,9	1,8	1,8	1,9	2,6	2,1	3,4	3,5	3,5
Industrie automobile	4,6	6,2	2,7	2,5	2,2	3,1	7,8	4,7	5,2	8,7	10,8
Industries des biens d'équipement	3,2	3,0	3,0	2,4	1,8	2,4	3,0	3,3	4,2	5,6	5,0
Industries des biens intermédiaires	2,7	2,9	2,5	2,6	1,9	2,5	4,5	3,8	4,6	6,1	5,9
Energie	1,8	1,7	2,1	1,4	1,6	2,1	1,5	2,3	3,5	2,8	3,1
Construction	2,4	3,1	2,9	3,0	2,0	2,7	3,3	3,1	4,0	4,3	5,2
Tertiaire	1,1	0,9	0,8	0,9	0,8	1,0	1,1	1,1	1,2	1,5	1,7
Commerce	0,6	0,6	0,6	1,0	0,5	0,6	0,8	0,8	1,0	1,2	1,6
Transports	1,1	0,9	0,8	0,9	1,1	1,2	1,4	1,7	1,5	2,4	2,9
Services aux entreprises	3,8	2,3	2,0	2,2	1,9	2,8	3,2	3,3	3,4	3,5	3,8
Ensemble du secteur privé	1,8	1,7	1,6	1,6	1,3	1,6	2,1	2,0	2,4	2,9	3,0

Champ : ensemble des entreprises privées, publiques ou nationales.

(1) - Le taux de recours est ici égal au rapport du nombre d'intérimaires à l'effectif salarié y compris les intérimaires employés dans le secteur considéré.

Source : INSEE, enquêtes Emploi.